

**MAIRIE DE BOUC BEL AIR**  
**PROCES-VERBAL DE SEANCE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du Mardi 20 septembre 2022**  
**A 18 heures 30**

**MEMBRES PRESENTS** : Richard MALLIÉ, Yann PERTUISEL, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Michèle DECHAUD, Hortense MALLIÉ, Julien BOULARD.

**POUVOIRS** : Mathieu PIETRI à Richard MALLIÉ, Corinne LE MEUT à Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI à Thomas BERGÈRE, Dominique BIECHE à Sophie SURACE, Véronique GARNIER à Stéphan PIERRACCINI, Catherine BIENFAIT à Maëva GAUTELIER, Catherine FOULON à Joseph CASSARO, Saïd ACHACHE à Hervé CAYLA.

**RAPPEL : la vidéo intégrale du conseil municipal est retransmise en différé enregistrée sur le site de la ville boucbelair.fr**

Monsieur le Maire propose que Madame Camille GAIDO soit désignée comme secrétaire de séance ; ceci étant fait, il est procédé à l'appel, avant d'entamer l'ordre du jour du Conseil Municipal qui comporte 21 rapports, ainsi qu'une question diverse déposée par l'opposition.

Monsieur le Maire donne lecture de sa déclaration.

**22.07.01 – Adoption du compte rendu de la séance du 27/06/2022.**

Monsieur le Maire met le compte-rendu aux voix : **il est voté à l'unanimité**

**22.07.02 – Information au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

- ✓ Décision N°2022-016 du 30/06/2022 convention d'occupation du domaine privé communal, à titre précaire et révocable – commune de Bouc Bel Air / Madame FILI Dominique et Monsieur GIACALONE Jean-Michel.
- ✓ Décision N°2022-019 du 12/07/2022 Autorisation d'ester en justice - SCP BOREL & DEL PRETE.

**22.07.03 – Commission de suivi de site de l'usine « LAFARGEHOLCIM CEMENTS » à Bouc Bel Air – Désignation d'un représentant.**

Monsieur le Maire fait savoir qu'il propose au conseil municipal de siéger en qualité de membre titulaire et de désigner Yann PERTUISEL, membre suppléant.

Il est ensuite procédé à un vote à main levée.

3 abstentions (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE)

Sont désignés pour représenter la commune de Bouc Bel Air au sein de la commission de suivi de site de l'usine exploitée par la société LAFARGE-HOLCIM CEMENTS sur le territoire de la commune :

- Titulaire : Monsieur Richard MALLIÉ
- Suppléant : Monsieur Yann PERTUISEL

**22.07.04 – Désignation d'un correspondant incendie et secours.**

Monsieur le Maire propose Monsieur Joseph CASSARO comme correspondant du Conseil Municipal en charge des questions de Sécurité Civile avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du Rhône.

Il est ensuite procédé à un vote à main levée.

3 abstentions (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE)

Est proclamé élu à l'unanimité : Monsieur Joseph CASSARO

**22.07.05 – Communication de l'avis rendu par la Chambre Régionale des Comptes sur les relations financières entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et ses communes membres, notamment sur le niveau des attributions de compensation versé aux communes par la Métropole et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre préexistants.**

Monsieur le Maire rapporte l'avis rendu par la Chambre Régionale des Comptes sur les relations financières entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et ses communes membres, qui n'appelle pas à un vote.

**22.07.06 – Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.**

Monsieur le Maire commente le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés de la Métropole Aix-Marseille-Provence, qui n'appelle pas à un vote.

**22.07.07 – Avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche au titre de l'année 2023.**

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**22.07.08 – Désaffectation et déclassement d'une partie communale cadastrée section CB N°27, d'une emprise d'environ 493m<sup>2</sup> en vue d'une cession.**

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**22.07.09 – Cession d'une partie de la parcelle communale cadastrée section CB N°27, d'une superficie d'environ 493 m<sup>2</sup> au bénéfice de la SCI HYGIE SPORT SANTE.**

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**22.07.10 – Demande d'aide financière au Conseil Départemental des Bouches du Rhône dans le cadre du dispositif « Aide à l'embellissement des façades et paysages de Provence » – Actualisation répartition N°1 / 2022.**

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**22.07.11 – Avis de la commune sur la modification N°2 du Plan Local d’Urbanisme (PLU) de Bouc Bel Air.**

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 3 abstentions (René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Michèle DECHAUD) - 3 voix contre (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE) **elle est votée à la Majorité**

**22.07.12 – Admission en non-valeur des produits irrécouvrables année 2020 et 2022.**

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

**22.07.13 – Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône au titre des travaux de proximité – 3<sup>ème</sup> partie – Rénovation et modernisation du Data Center de la Mairie.**

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

**22.07.14 – Demande de réaffectation de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône au titre du Contrat Départemental de Développement et d’Aménagement (CDDA) – 2022 - Marché Public Global de Performance Énergétique du parc d’éclairage public de la Ville de Bouc-Bel-Air.**

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

**22.07.15 – Demande de réaffectation de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône au titre du Fond Départemental pour la mise en œuvre du plan climat – 2022 - Marché Public Global de Performance Énergétique du parc d’éclairage public de la Ville de Bouc-Bel-Air.**

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

**22.07.16 – Demande de réaffectation de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône au titre des travaux de proximité – 2022 - Réfection et sécurisation des cheminements piétonniers quartier Bel Ombre.**

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

**22.07.17 – Candidature de la Ville de Bouc Bel Air à l’appel à initiative de la DRAC-PACA pour la création d’un tiers-lieu dédié à l’emploi sous toutes ses formes.**

Madame GAUTELIER rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 3 voix contre (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE) **elle est votée à la Majorité**

**22.07.18 – Création d'un poste permanent au registre des effectifs.**

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**22.07.19 – Création d'un poste permanent au registre des effectifs.**

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**22.07.20 – Mise à jour de la délibération N°22.06.23 du 27 juin 2022 portant création de six postes non permanents pour faire face à des accroissements temporaires d'activité.**

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**22.07.21 – Création de deux postes non permanents pour faire face à des accroissements temporaires d'activité.**

Madame VITIELLO rapporte le dossier.


Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**22.07.22 – Questions diverses.**

Monsieur le Maire rapporte que le groupe « Bouc Bel Air maintenant » a déposé une question diverse, à laquelle il a répondu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Fait à Bouc Bel Air, le 21 septembre 2022

  
**Richard MALLIÉ**  
Maire



Affiché en exécution de l'article  
L 2121 25 du Code Général des  
Collectivités Territoriale